

LES CHIFFRES CLÉS

Population	Viellissement population (en %) des + de 65 ans	Montant (% PIB) des dépenses de santé & protection sociale	CA prévisionnel 2017
258 M d'habitants	5 %	5% du PIB (4,4 Mds EUR) 112 M EUR protection sociale	5,5 Mds EUR



LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

► Une industrie stratégique et prometteuse pour l'Indonésie

- La valeur du marché en 2017 s'élevait à 5,5 Mds EUR et la croissance moyenne annuelle attendue d'ici 2020 est de 5-6%. L'objectif est d'atteindre 47,1 Mds EUR d'ici à 2025.
- Le marché pharmaceutique indonésien représente ¼ du marché pharmaceutique de l'ASEAN, et souhaite devenir une plateforme régionale.
- La priorité du gouvernement (cf. instruction présidentielle no.6/2016) pour y parvenir est de développer une industrie autosuffisante notamment avec la fabrication de matières premières. Des incitations fiscales pour les sociétés étrangères souhaitant investir dans la production & la création d'un système intégré de données qui couvre l'ensemble de la chaîne de valeur (demande, production, distribution) sont des mesures phares pour atteindre l'objectif d'autosuffisance.

► Une industrie à dominance locale et très fragmentée

- On compte 4 sociétés gouvernementales (Kalbe Farma, Kimia Farma, Indofarma, et Phapros) qui occupent 15,5% du marché total. Il existe 214 sociétés pharmaceutiques, 93 sociétés traditionnelles*, et 11 industries d'extraits d'ingrédients naturels.
- La fabrication locale est privilégiée: les sociétés étrangères implantées représentent 30% du marché. Les 5 principales entreprises étrangères présentes sont Sanofi, Pfizer, Novartis, Bayer, Merck. On compte 35 implantations étrangères en 2016.
- Les produits thérapeutiques et de prévention représentent 64% des importations totales de produits pharmaceutiques (473 M USD). La France constitue le cinquième fournisseur (55,7 M d'USD), derrière le Royaume Uni (60,8 M d'US). La présence française dans le secteur de la santé se retrouve essentiellement dans le secteur pharmaceutique. Les plus grands acteurs français implantés en Indonésie sont Sanofi Aventis et Servier.

► Une industrie dépendante des importations de matières premières

- Les importations de matières premières pèsent 20 % du CA. 90 % de matières premières nécessaires à la fabrication de médicaments sont importées (volume) , ce qui expose l'industrie aux fortes fluctuations des taux de change. Seules une quinzaine de sociétés locales fournit les 10% de matières premières nécessaires à la production.
- Aujourd'hui, l'industrie se limite à la production de médicaments mais l'Indonésie souhaite monter en gamme notamment en consacrant en formulation R&D et en production de matières premières (notamment chimiques, herbales, biologique, vaccins et suppléments alimentaires). Dans le même sens, la *Roadmap Industrie Pharmaceutique 2025* énonce un certains nombres d'actions visant à transformer l'industrie.

► Tendances de consommation

- Historiquement, la consommation de médicaments en Indonésie est la plus faible face aux pays voisins. Une grande part de la population consomme encore des médicaments traditionnels et à base de plantes (notamment le Jamu)
- Les indonésiens consomment de plus en plus de compléments alimentaires et nutritionnels
- Forte propension à consommer les médicaments OTC (*over-the-counter*) : 41% des ventes de médicaments

LES OPPORTUNITÉS

Les perspectives pour les années à venir paraissent favorables, sous l'effet de l'augmentation du PIB/hab et du renforcement de la classe moyenne ; du déploiement du système d'assurance maladie, de l'accroissement de l'espérance de vie.

La volonté du gouvernement de faire monter en gamme l'offre de santé et le programme de couverture maladie universelle (JKN) lancée en 2014 couvrant à ce jour 175 M d'indonésiens (66% de la population), contribuent fortement à la croissance de l'industrie pharmaceutique. En 2019, 100% de la population devrait être couverte.

Les partenariats avec les sociétés étrangères en termes de transfert de technologie, R&D (notamment sur les médicaments biosimilaires) et production de matières premières sont privilégiés.

LES CLÉS D'ENTRÉE

Modes de distribution / Rôle des intermédiaires

► **Les circuits de distribution se sont multipliés, toutefois les pharmacies sont les principaux canaux**

► **La majorité des fabricants pharmaceutiques sous-traitent leurs distribution à des sociétés spécialisées. Il en existe une centaine**

Deux réseaux de distribution cohabitent : le réseau officiel, contrôlé par les plus gros fabricants, et le réseau parallèle, informel, vecteur privilégié de la diffusion de contrefaçons. L'OMS estime que 15 à 20% des médicaments présents sur le marché indonésien sont contrefaits. La proximité de l'Inde et de la Chine, grands producteurs de contrefaçons, rend l'archipel vulnérable au trafic de médicaments. Les circuits de distribution se sont multipliés, toutefois les pharmacies sont les principaux canaux. Les fabricants pharmaceutiques doivent sous-traiter leurs distributions à des sociétés spécialisées. Il en existe une centaine bien que 65% du secteur soit contrôlé par une dizaine d'entreprises.

En 2016 environ 2 278 hôpitaux, 17 667 pharmacies, 8 285 drugstores assuraient la distribution de produits pharmaceutiques. Les médicaments OTC (over-the-counter) sont disponibles dans les grandes surfaces, supermarchés, et magasins de proximité.

Les barrières réglementaires

► **Certification halal**

Une loi approuvée en octobre 2014 exige que l'ensemble des produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques distribués en Indonésie soit certifié halal. Cette nouvelle exigence prendra effet en 2019.

► **Investissement**

En matière d'investissements, les entreprises industrielles étrangères peuvent détenir 100% du capital pour un site de production (cf. mise à jour 2016 de la *Negative List* du 23/04/14). La distribution est, sauf exception, interdite aux entreprises étrangères.

► **Règlementation douanière**

Les taux de taxe appliqués aux médicaments importés sont de 10% + 5% de droits de douane

Le décret du Ministère de la santé n°1010/2008, sur l'enregistrement des produits pharmaceutiques, restreint fermement les importations dans le secteur. Celles-ci ne sont autorisées qu'au cas par cas, si elles sont nécessaires pour le programme national de santé ou s'il n'existe pas de production locale.

En règle générale, l'enregistrement de produits pharmaceutiques importés n'est possible que pour les entreprises qui ont une production en Indonésie.

Tous les produits pharmaceutiques devant être importés sur le territoire indonésien, ne pourront l'être qu'après avoir été enregistrés auprès de l'Agence pour le Contrôle des Médicaments et des Denrées Alimentaires (BPOM).

POUR ALLER PLUS LOIN

Procurez-vous le **Guide des affaires Business France en Indonésie**

Pour comprendre les spécificités commerciales de ce pays et vous aider à faire les bons choix : de l'information très opérationnelle assortie de conseils précieux.

Commandez-le...

Retrouvez toutes les publications Business France sur l'Indonésie en suivant ce lien :

[http://export.businessfrance.fr/\[Lieu\]/librairie-specialisee.html](http://export.businessfrance.fr/[Lieu]/librairie-specialisee.html)



OIBF : le service de Business France dédié à l'accompagnement des entreprises sur les marchés publics internationaux !

Découvrez nos prestations : <http://businessfrance.jpm-associés.com/catalogue-2017-OIBF/>



LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER



Pour connaître les grands RDV sur le secteur [nom du secteur] :

<http://export.businessfrance.fr/programme-france/resultat.html?geo=>

NOUS CONTACTER

Business France Indonésie
Ambassade de France
JI M.H.Thamrin no 20
Jakarta Pusat 10350

Version du 22/05/2017

© 2017 - BUSINESS FRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.